



INFORMATION PARKINGS A SÓLLER ET AU PORT DE SÓLLER

ZONE BLEUE(zone réglementée par l'O.R.A.)

*ZONE BLEUE (réglementée par l'O.R.A.) **parkings publics prépayés: Parkings et aires signalées en bleu***

Z.A.R ZONE (VERTE)

*Les zones marquées en vert sont réservées **exclusivement aux résidents identifiés : les visiteurs ne peuvent pas s'y garer.***

APP Easy Park

Téléchargez l'application pour gérer votre parking à Sóller et au Port de Sóller. Plus facile, plus pratique et plus sûr. Scannez le code QR sur la machine ORA

REDUCTION IMMEDIATE D'AMENDE

Si vous n'avez pas mis de ticket ou si votre ticket n'était pas visible, vous pouvez réduire votre amende en payant 20 € sous 48 heures. Pour dépassement de temps dans la zone ORA, le montant à payer sera de 10 € (paiement sous 48 heures également).

Où payer cette réduction d'amende ?

- Directement et immédiatement dans la machine ORA, comme indiqué.
- En personne aux bureaux de SÓLLER 2010, C/Hospici, 2, du lundi au vendredi, de 9h30 à 14h.
- Par virement sur compte bancaire, en indiquant le numéro d'immatriculation du véhicule et le numéro du rapport: IBAN ES17 2100 0047 7002 0033 1404 BIC: CAIXESBBXXX

HORAIRES DE CONTRÔLE

Haute saison (du 1er mars au 15 novembre, tous les jours)

- Rues et parkings de Sóller (centre-ville) : de 9h à 20h
- Parking Sa Calatrava à Sóller : de 7h00 à 21h00
- Rues et parkings du Port de Sóller, EN ZONE BLEUE (O.R.A.) : de 10:00h à 19:00h
- Parking C/Lépanto, au Port de Sóller : de 7h00 à 22h00

Basse saison (16 NOVEMBRE au 28/29 FÉVRIER, tous les jours)

- Rues et parkings de Sóller (tous) : de 9h30 à 18h30
- Pas de zone ORA dans le port de Sóller

CONSULTEZ LES « ZONES O.R.A. » ET « ZONES Z.A.R. », L'EMPLACEMENT DES MACHINES DE STATIONNEMENT, L'ORDONNANCE RÉGLEMENTAIRE, LE TRAITEMENT DES BADGES RÉSIDENTS ET PLUS D'INFORMATIONS DANS SOLLER 2010 (C/Hospici, 2, Sóller; du lundi au vendredi, de 9h30 à 14h). OU DANS LE LIEN:

<https://soller2010.com/info/ora>

